



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMPETITIONS SENIORS – Engagements D7
2. COMPETITIONS SENIORS – Groupes de D6
3. COUPES SENIORS – Officialisation de participation



COMPETITIONS SENIORS

ENGAGEMENTS D7



› Ci-dessous les équipes engagées en D7 au 31 juillet 2025.

› Compte tenu des problèmes rencontrés lors des engagements, vous voudrez bien :

- Informer le district si l'équipe de votre club n'est pas engagée en D7.
- Indiquer au district les jours et heures des matchs à domicile de votre club si cette équipe ne reçoit pas le **dimanche à 15 heures**, ainsi que l'installation utilisée.
- Transmettre la fiche d'engagement tardif si votre club engage en D7 une équipe ne figurant pas dans cette liste.

SCF Achicourt (b)	AAE Aix (c)	ES Allouagne (b)	US Arleux (b)
AS PTT Arras (a)	OF Arras (c)	AJ Artois (c)	ASF (a)
FC Auchel (c)	AS Barlin (b)	ES Bois Bernard (a)	RC Bours (b)
FC Bouvigny (b)	RC Calonne (a)	FC Camblain (c)	FC Carvin Dynamo (b)
FC Cuinchy (b)	AAE Dourges (b)	USO Drocourt (b)	ES Eleu (b)
E. Lambres/Estree (a)	FC Estevelles (b)	FC Ferfay (a)	FC Givenchy (b)
AG Grenay (b)	JF Guarbecque (c)	ES Haillicourt (b)	US Ham (b)
O. La Comté (b)	FCH Lens (b)	AS Lyssois (b)	US Monchy au Bois (c)
US Mondicourt (b)	AS Neuvireuil (c)	ES Ourton (a)	US Pas (c)
CS Pernes (b)	US Rivière (a)	AS Roclincourt (a)	ES Roeux (b)
AJ Ruitz (b)	AS Saily Labourse (b)	AS Salomé (b)	FC Thélus (a)
ES Thiennes (a)	FC Tortequenne (b)	FC Valhuon (a)	AS Vendin (b)
AEP Verdrel (b)	FC Verquinguel (b)	OSC Vitry (b)	

Jean Luc BERNARD

Président de la Commission Seniors



COMPETITIONS SENIORS

GROUPES de D6



SENIORS D6 – GROUPE A

SCF Achicourt (a) – AS Bailleul (b) – AS Bapaume Bertincourt (b) - OC Cojeul (b) - FC Dainville (a) – ES Ficheux (b) - US Izel (a) – AS Neuvireuil Gavrelle (b) - ES Roeux (a) - ES Val Sensée (b).

SENIORS D6 – GROUPE B

FC Atrebate (b) - AS Bonnières Houvin (a) – US Boubers (b) - AS Frevent (b) – CS Habarcq (c) – O. La Comte (a) – US Monchy Breton (b) - US Mondicourt (a) – FC Servins Verdrel (b) – Beaumetz Sud Artois (b) – AS Vallée Ternoise (b)

SENIORS D6 – GROUPE C

FC Auchel (b) – O. Burbure (b) - FC Busnes (b) – FC Camblain (b) – AS Cauchy (b) – US Ham (a) – FC Hinges (b) – FC La Roupie (c) - US Lapugnoy (b) – I. Norrent Fontes (b)

SENIORS D6 – GROUPE D

US Ablain (b) – US Chts Avion (b) – FC Beaumont (a) – US Carvin Ruch (b) – ES Douvrin (b) – SC Fouquieres (b) – AG Grenay (a) - AS Loison (b) - FC Méricourt (b) – USO Meurchin (c) – CSAL Souchez (b)

SENIORS D6 – GROUPE E

OS Annequin (b) – AS Auchy (b) – FC Cuinchy (a) – ES Haillicourt (a) - US Lestrem (b) - US Maisnil (b) – EC Mazingarbe (b) - JF Mazingarbe (b) – FC Richebourg (b) – E. Verquin (a)

Jean Luc BERNARD

Président de la Commission Seniors



COMMISSION DES COUPES SENIORS

OFFICIALISATION DE PARTICIPATION



Suite à la réception des engagements des clubs à la date du 15 juillet 2025 et après vérification de ces engagements à la date du **2 août 2025**, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes Séniors.

Coupe ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN

RAPPEL :

Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de la R3 à la D7 et les équipes B ou C, dont l'équipe A disputent un championnat supérieur à R3.

Particularités :

- L'équipe A de l'US VIMY évoluant en N3 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A du FA ARRAS évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en R3.
- L'équipe A du STADE BETHUNE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en R3.
- L'équipe A du FC MONTIGNY évoluant en R1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D2.
- L'équipe A de l'OS AIRE sur la LYS évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A de l'ES ANZIN évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipes A du CS AVION évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipes A de l'USO BRUAY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D2.
- L'équipe A de l'ES BULLY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en R3.
- L'équipe A de l'US NOYELLES sous LENS évoluant en R2 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D2.
- L'équipe B de l'US BIACHE évoluant en D1 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe A évoluant en R3.
- L'équipe B de la JS ECOURT évoluant en D3 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par l'équipe A évoluant en R3.
- L'équipe B de l'US NOEUX évoluant en D3 ne peut participer à la coupe Artois, elle est remplacée par son équipe A évoluant en R3.

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :

Equipes de D1 : US LESTREM.

Equipes de D2 : US CROISILLES.

Equipes de D3 : FC ANNAY.

Equipes de D4 : OC COJEUL et US LAPUGNOY.

Equipes de D5 : FC BOUVIGNY, FCH LENS, AS SAILLY LABOURSE et AS VENDIN

Equipes de D6 : AG GRENAY et ES HAILLICOURT.

Equipes de D7 : ES OURTON.

Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de R3 : (20)

Equipes A :

ACFLL BETHUNE - US BIACHE - Car BILLY MONTIGNY - AS BREBIERES - FC CALONNE F6 - US COURCELLES - JS ECOURT - O HENIN - ESD ISBERGUES - RC LABOURSE - COS MARLES - USO MEURCHIN - US NOEUX - SC ST NICOLAS - US ST POL - US VERMELLES - SCPP WINGLES.

Equipes B :

FA ARRAS - STADE BETHUNE - ES BULLY.

Equipes de D1 : (21)

Equipes A :

ES ANGRES - US ANNEZIN - SC ARTESIEN - Esp CALONNE LIEVIN - UAS HARNES - STADE HENIN - FC LA COUTURE - ES LABEUVRIERE - AS LENS - USO LENS - US LESTREM - CS DIANA LIEVIN - FC LILLERS - AS MAROEUIL - US MONCHY au BOIS - ASSB OIGNIES - US ROUVROY.

Equipes B :

OS AIRE - ES ANZIN - CS AVION - US VIMY.

Equipes de D2 : (21)

Equipes A :

OF ARRAS - US BEUVRY - US CROISILLES - UC DIVION - JF GUARBECQUE - CS HABARCQ - ES HAINES - FC HERSIN - O. LIEVIN - AS LOISON - USSM LOOS - AC NOYELLES GODAULT - US PAS - RC VAUDRICOURT KENNEDY - ES St LAURENT FEUCHY - ES St CATHERINE - AS TINCQUIZEL - AS VIOLAINES.

Equipes B :

USO BRUAY - FC MONTIGNY - US NOYELLES sous LENS.

Equipes de D3 : (27)

Equipes A :

US ABLAIN - AAE AIX - FC ANNAY - OS ANNEQUIN - FC AUCHEL - US CHT AVION - US BILLY BERCLAU - O. BURBURE - US RUCH CARVIN - AS COURRIERES - SC FOUQUIERES - US GONNEHEM - US GRENAY - US HESDIGNEUL - FC HINGES - FC LA ROUPIE - ES LAVENTIE - AFC LIBERCOURT - USA LIEVIN - US MAISNIL - EC MAZINGARBE - JF MAZINGARBE - AS NEUVIREUIL - RC SAINS - SUD ARTOIS FOOTBALL BEAUMETZ - AS VALLEE /TERNOISE - ES VENDIN.

Equipes de D4 : (29)

Equipes A :

US ARLEUX - AJ ARTOIS - FC ATREBATE - SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN - AS AUCHY - AS BAILLEUL - AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT - AS BARLIN - AS BEAURAINS - US BOUBERS - FC BUSNES - FC CAMBLAIN - FC DYNAMO CARVIN - AS CAUCHY - OC COJEUL - ES DOUVIRIN - FC ESTEVELLES - ES FICHEUX - AS FREVENT - US HOUDAIN - FCE LA BASSEE - US LAPUGNOY - FC MERICOURT - AS SALOME - FC SERVINS VERDREL - CSAL SOUCHEZ - FC TORTEQUESNE - ES VIS VALSENSE - FC VERQUIGNEUL.

Equipes de D5 : (22)

Equipes A :

ES ALLOUAGNE - RC BOURS - FC BOUVIGNY - AAE DOORGES - USO DROCOURT - ES ELEU - AAE EVIN - US GIVENCHY - FCH LENS - RC LOCON - AS LYSOIS - US MONCHY BRETON - I. NORRENT - AS NOYELLES les VERMELLES - CS PERNES - FC RICHEBOURG - AJ RUITZ - AS SAILLY LABOURSE - FC TILLOY - AS VENDIN - AEP VERDREL - OSC VITRY.

Equipes de D6 : (14)

Equipes A :

SCF ACHICOURT - FC BEAUMONT - AS BONNIERES - FC CUINCHY - FC DAINVILLE - AG GRENAY - ES HAILLICOURT - US HAM - US IZEL les EQUERCHIN – O. LA COMTE - US MONDICOURT - AS PONT à VENDIN - ES ROEUX - ENT VERQUIN.

Equipes de D7 : (10)

Equipes A :

RC CALONNE - AS FAMPOUX - FC FERFAY- DR LAMBRES/ESTREE - ES OURTON - US RIVIERE - AS ROCLINCOURT - FC THELUS - ES THIENNES - FC VALHUON.

A ce jour pour cette saison 164 équipes participeront à la Coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN.

Le 1^{er} tour de la coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN est prévu le 14 septembre 2025.

Le 2^{ème} tour de la coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves ST AUBIN est prévu le 28 septembre 2025.

Coupe François PLATEAU

RAPPEL :

Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la R3 à la D3, les équipes B ou C engagées dans les mêmes championnats si les équipes A ou B disputent un championnat supérieur à R3.

Les équipes A ou B disputant le championnat de R3 peuvent inscrire leur équipe B ou C si celle-ci joue en D1, D2 et D3. Ce souhait doit être formulé sur le bulletin d'engagement.

Particularités :

- L'équipe A de l'US VIMY évoluant en N3 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A du STADE BETHUNE évoluant en R1 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en R3.
- L'équipe A du FC MONTIGNY évoluant en R1 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D2.
- L'équipe A de l'ES ANZIN évoluant en R2 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D1.
- L'équipe A de l'ES BULLY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe C évoluant en D2
- L'équipe A de l'USO BRUAY évoluant en R2 ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe C évoluant en D2
- L'équipe A de l'US NOYELLES sous LENS évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D2.
- Les équipes A de l'US BIACHE – Car BILLY MONTIGNY - JS ECOURT - ESD ISBERGUES – US NOEUX – ASSB OIGNIES – SC ST NICOLAS B – US ST POL – US VERMELLES et SPP WINGLES disputant le championnat R3 ont précisé sur leur bulletin d'engagement que leur équipe B participerait à la coupe François PLATEAU en lieu et place de l'équipe A.
- L'équipe B de l'ES BULLY disputant le championnat R3 a précisé sur son bulletin d'engagement que l'équipe C participerait à la coupe François PLATEAU, en lieu et place de l'équipe A et B.
- L'équipe A du FC CAMBLAIN CHATELAIN évoluant cette saison en D4 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe B de l'ES ST LAURENT FEUCHY évoluant cette saison en D4 celle-ci ne peut participer à la coupe François PLATEAU elle est remplacée par son équipe A évoluant en D2.
- Les équipes A de l'US RUCH CARVIN – FC HINGES – AFC LIBERCOURT et AS NEUVIREUIL évoluant cette saison en D3 peuvent participer à la coupe François PLATEAU, elles sont priées de faire connaître ou pas leur engagement dans cette coupe.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de R3 : (9)

Equipes A :

AFCL BETHUNE – AS BREBIERES – FC CALONNE F6 – US COURCELLES – O. HENIN – RC LABOURSE – COS MARLES – USO MEURCHIN.

Equipes B :

STADE BETHUNE

Equipes de D1 : (19)

Equipes A :

ES ANGRES – US ANNEZIN – SC ARTESIEN – Esp CALONNE LIEVIN – UAS HARNES - STADE HENIN – FC LA COUTURE – ES LABEUVRIERE – AS LENS – CS DIANA LIEVIN – FC LILLERS – AS MAROEUIL – US MONCHY au BOIS – US ROUVROY.

Equipes B :

ES ANZIN – US BIACHE – US ST POL – US VERMELLES - US VIMY.

Equipes de D2 : (23)

Equipes A :

OF ARRAS – US BEUVRY – UC DIVION – JF GUARBECQUE – CS HABARCQ - ES HAINES - FC HERSIN – O. LIEVIN – AS LOISON - USSM LOOS – AC NOYELLES GODAULT – US PAS – RC KENNEDY VAUDRICOURT – ES ST LAURENT FEUCHY – ES St CATHERINE – AS TINCQUIZEL – AS VIOLAINES.

Equipes B :

Car BILLY MONTIGNY – USO BRUAY - FC MONTIGNY – US NOYELLES sous LENS - SC ST NICOLAS.

Equipes C :

ES BULLY.

Equipes de D3 : (27)

Equipes A :

US ABLAIN – AAE AIX – OS ANNEQUIN – FC AUCHEL – US CHTS AVION – SUD ARTOIS BEAUMETZ – US BILLY BERCLAU – O. BURBURE – AS COURRIERES – SC FOUQUIERES – US GONNEHEM – US GRENNAY – US HESDIGNEUL – FC LA ROUPIE – ES LAVENTIE – USA LIEVIN – US MAISNIL – EC MAZINGARBE – JF MAZINGARBE - RC SAINS – AS VALLEE TERNOISE – ES VENDIN.

Equipes B :

JS ECOURT – ESD ISBERGUES – US NOEUX – ASBB OIGNIES – SCPP WINGLES.

A ce jour pour cette saison 78 équipes participeront à la Coupe François PLATEAU.

Au 24 août 2025 les clubs suivants ne sont pas engagés

Equipes de R3 : FA ARRAS B.

Equipes de D1 : OS AIRE B - CS AVION B – USO LENS – US LESTREM.

Equipes de D2 : US CROISILLES.

Equipes de D3 : FC ANNAY - US RUCH CARVIN – FC HINGES – FC LA ROUPIE - AFC LIBERCOURT – AS NEUVIREUIL.

Le 1^{er} tour de la coupe François PLATEAU est prévu le 12 octobre 2025.

Coupes SENIORS SECONDAIRES

RAPPEL :

Concernant les coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ.

Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes B ou C engagées dans les mêmes championnats si les équipes A, B ou C jouent les championnats de Ligue ou D1, D2 et D3 et une seule équipe par club ne peut participer à ces coupes dans son secteur géographique.

Les secteurs géographiques étant :
Arrondissement de LENS pour la Coupe DEMANDRILLE.
Arrondissement d'ARRAS pour la Coupe LETEVE.
Arrondissement de BETHUNE pour la Coupe MALLEZ.

Le 1^{er} tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le 12 octobre 2025.
Le 2^{ème} tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le 26 octobre 2025.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Particularités :

- L'équipe A de l'US CHT AVION évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe B.
- L'équipe A du AFC LIBERCOURT évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe B.
- L'équipe A de la JF MAZINGARBE évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe B.
- L'équipe B de l'USO DROCOURT ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE car l'équipe A est engagée dans cette coupe et qu'une seule équipe par club ne peut participer à cette coupe dans son secteur géographique.
- Les équipes de l'USSM LOOS B, l'AS SALOME et d'AS VIOLAINES B évoluant cette saison en D4 peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE, elles sont priées de faire connaître ou pas leur engagement dans cette coupe.

L'équipe suivante n'étant pas dans le secteur LENSOIS, ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE :
FC VERQUIGNEUL.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de D4 : (14)

Equipes A :

AS AUCHY - FC DYNAMO CARVIN - ES DOUVRAIN - FC ESTEVELLES - FCE LA BASSEE - FC MERICOURT
- FC SERVINS VERDREL.

Equipes B :

AAE AIX - ES ANGRES – O. HENIN - CS DIANA LIEVIN – O. LIEVIN - USO MEURCHIN.

Equipe C :

US NOYELLES sous LENS.

Equipes de D5 : (22)

Equipes A :

AAE DOURGES - USO DROCOURT - ES ELEU - AAE EVIN - AS NOYELLES les VERMELLES - FC RICHEBOURG.

Equipes B :

US BILLY BERCLAU - ESP CALONNE LIEVIN - AS COURRIERES - US GRENNAY - ES HAISNES - UAS HARNES - STADE HENIN - FC HERSIN - ES LAVENTIE - AS LENS - AFC LIBERCOURT - USA LIEVIN - AC NOYELLES GODAULT - US ROUVROY - RC SAINS - ES VENDIN.

Equipes de D6 : (8)

Equipes A :

FC CUINCHY - AS PONT à VENDIN.

Equipes B :

US CHTS AVION - US RUCH CARVIN - SC FOUQUIERES - AS LOISON - EC MAZINGARBE - JF MAZINGARBE.

A ce jour pour cette saison 44 équipes participeront à la Coupe Didier DEMANDRILLE.

Au 2 août 2025 les clubs suivants ne sont pas engagés

Equipes de D4 : USSM LOOS B - AS SALOME - AS VIOLAINES B.

Equipes de D5 : FC ANNAY B - FC BOUVIGNY - FCH LENS.

Equipes de D6 : AG GRENAY.

Coupe Louis LETEVE

Particularités :

- L'équipe A de l'AS NEUVIREUIL évoluant cette saison en D3 ne peut participer à la coupe Louis LETEVE elle est remplacée par son équipe B.

- L'équipe suivante n'étant pas dans le secteur ARRAGEOIS, ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE :

USO DROCOURT B.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de D4 : (17)

Equipes A :

US ARLEUX - AJ ARTOIS - FC ATREBATE - SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN - AS BAILLEUL - AS BAPAUME
BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT - AS BEAURAINS - US BOUBERS - ES FICHEUX - AS FREVENT -
CSAL SOUCHEZ - FC TORTEQUESNE - ES VIS VALSENSEE.

Equipes B :

OF ARRAS - AS BREBIERES - US MONCHY au BOIS - ES ST LAURENT FEUCHY.

Equipes de D5 : (10)

Equipes A :

FC GIVENCHY - FC TILLOY - OSC VITRY.

Equipes B :

SC ARTESIEN - CS HABARCQ - AS MAROEUIL - US PAS - ES ST CATHERINE - AS TINCQUIZEL.

Equipe C :

SC ST NICOLAS.

Equipes de D6 : (9)

Equipes A :

SCF ACHICOURT - FC BEAUMONT - FC DAINVILLE - US IZEL - US MONDICOURT - ES ROEUX.

Equipes B :

US ABLAIN - SUD ARTOIS BEAUMETZ - AS NEUVIREUIL.

Equipes de D7 : (4)

Equipes A :

AS FAMPOUX - US RIVIERE - AS ROCLINCOURT - FC THELUS.

A ce jour pour cette saison 40 équipes participeront à la Coupe Louis LETEVE.

Au 2 août 2025 les clubs suivants ne sont pas engagés

Equipes de D4 : OC COJEUL

Equipes de D5 : US CROISILLES B

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Particularités :

- L'équipe A du FC HINGES évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Jean Louis MALLEZ elle est remplacée par son équipe B.

- L'équipe A du FC CAMBLAIN évoluant cette saison en D4 celle-ci doit participer à la coupe MALLEZ et non son équipe B.

- L'équipe C de l'ESD ISBERGUES évoluant cette saison en D5 celle-ci a refusé de jouer la coupe Jean Louis MALLEZ.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de D4 : (13)

Equipes A :

AS BARLIN - FC BUSNES - FC CAMBLAIN CHATELAIN - AS CAUCHY - US HOUDAIN.

Equipes B :

US ANNEZIN - US BEUVRY - FC CALONNE F6 - UC DIVION - JF GUARBECQUE - FC LACOUTURE - ES LABEUVRIERE -

Equipes de D5 : (17)

Equipes A :

ES ALLOUAGNE - RC BOURS - RC LOCON - AS LYSSOIS - US MONCHY BRETON - I. NORRENT - CS PERNES - AJ RUITZ - AEP VERDREL.

Equipes B :

RC VAUDRICOURT KENNEDY - US GONNEHEM - US HESDIGNEUL - FC LA ROUPIE - RC LABOURSE.

Equipes C :

AFCLL BETHUNE - FC LILLERS - US ST POL.

Equipes de D6 : (10)

Equipes A :

AS BONNIERES - US HAM - O. LA COMTE - ENT VERQUIN.

Equipes B :

OS ANNEQUIN - FC AUCHEL - O. BURBURE - FC HINGES - US MAISNIL - AS VALLEE TERNOISE.

Equipes de D7 : (2)

Equipes A :

DR LAMBRES/ESTREE BLANCHE - FC VALHUON.

A ce jour pour cette saison 42 équipes participeront à la Coupe Jean-Louis MALLEZ.

Au 2 août 2025 les clubs suivants ne sont pas engagés,

Equipes de D4 : US LAPUGNOY - COS MARLES B - FC VERQUIGNEUL.

Equipes de D5 : AS SALLY LABOURSE - AS VENDIN.

Equipes de D6 : ES HAILLICOURT - US LESTREM B.

Equipes de D7 : RC CALONNE - FC FERFAY - ES OURTON - ES THIENNES.

Coupe Lucas CICA

RAPPEL :

Coupe réservée aux Equipes B, C ou D disputant les championnats de la D4 à D7 et ne pouvant participer à aucune autre coupe secondaire, et une seule équipe par club peut participer à cette coupe.

De ce fait, les engagements des équipes suivantes ne peuvent être retenus car leurs équipes B ou C jouent déjà en coupes secondaires.

Coupe Didier DEMANDRILLE

US BILLY BERCLAU B - US RUCH CARVIN B - AFC LIBERCOURT B - JF MAZINGARBE B.

Coupe Louis LETEVE

AS MAROEUIL B - ES ST LAURENT FEUCHY B.

Coupe Jean Louis MALLEZ

OS ANNEQUIN B, FC HINGES B, FC LILLERS C et US MAISNIL B.

Particularités :

- L'équipe C de l'ESD ISBERGUES évoluant cette saison en D5 celle-ci a refusé de jouer la coupe Lucas CICA.
- L'équipe B du FC BEAUMONT évoluant cette saison en D6 celle-ci a refusé de jouer la coupe Lucas CICA.
- L'équipe C du CS HABARCQ évoluant cette saison en D6 celle-ci a refusé de jouer la coupe Lucas CICA.
- L'équipe C du FC CAMBLAIN évoluant cette saison en D7 celle-ci ne peut participer à la coupe Lucas CICA elle est remplacée par son équipe B

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de D5 : (4)

AJ ARTOIS B - AS BEAURAINS B - US HOUDAIN B - FCE LA BASSEE B.

Equipes de D6 : (19)

FC ATREBATE B - AS AUCHY B - AS BAILLEUL B - AS BAPAUME B - US BOUBERS B - FC BUSNES B - FC CAMBLAIN B - AS CAUCHY B - ES DOUVIRIN B - ES FICHEUX B - AS FREVENT B - FC LA ROUPIE C - FC MERICOURT B - USO MEURCHIN C - US MONCHY BRETON B - INT NORRENT FONTES B - FC SERVINS B - CSAL SOUCHEZ B - ES VIS VALSENSEE B.

Equipes de D7 : (26)

SFC ACHICOURT B - AAE AIX C - US ARLEUX B - AS BARLIN B - RC BOURS B - FC DYNAMO CARVIN B - FC CUINCHY B - AAE DOURGES B - ES ELEU B - FC ESTEVELLES B - JF GUARBEQUE C - US HAM B - US MONCHY AU BOIS C - US MONDICOURT B - US PAS C - CS PERNES B - FC RICHEBOURG B - AS LYSOIS B - ES ROEUX B - AJ RUITZ B - AS SAILLY LABOURSE B - AS SALOME B - FC TORTEQUESNE B - AEP VERDREL B - FC VERQUIGNEUL B - OSC VITRY B.

A ce jour pour cette saison 49 équipes participeront à la Coupe Lucas CICA

Au 2 août 2025 les clubs suivants ne sont pas engagés,

ES ALLOUAGNE B - OF ARRAS C - FC BOUVIGNY B - OC COJEUL B - FC GIVENCHY B - AG GRENNAY B - ES HAILLICOURT B - O. LA COMTE B - US LAPUGNOY B - FCH LENS B - AS NEUVIREUIL C - AS VENDIN B - ENT VERQUIN B -

Des modifications de participation et la répartition par division D5 à D7 de cette coupe seront effectués après parution du calendrier des rencontres ces divisions.

Le 1^{er} tour de la coupe CICA est prévu le 28 septembre 2025.

Le 2^{ème} tour de la coupe CICA est prévu le 12 octobre 2025.

Coupe du TERNOIS SENIORS

RAPPEL :

Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A jouent les championnats de Ligue, D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à cette coupe. Cette coupe est réservée qu'au secteur du TERNOIS.

Particularités :

- Les équipes de SCF ACHICOURT B et FC FERFAY, ne peuvent participer à la coupe du TERNOIS n'étant pas dans le secteur ST POL sur TERNOISE.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

Equipes de D4: (4)

Equipes A :

FC ATREBATE - US BOUBERS - ES FICHEUX.

Equipes B :

US MONCHY au BOIS.

Equipes de D5: (4)

RC BOURS - CS PERNES

Equipes B :

CS HABARCQ B - AS TINCQUIZEL B.

Equipes de D6: (4)

Equipes A :

AS BONNIERES – O. LA COMTE - US MONDICOURT.

Equipes B :

AS VALLEE TERNOISE.

Equipes de D7: (1)

Equipes A :

US RIVIERE.

A ce jour pour cette saison 13 équipes participeront à la Coupe Séniors TERNOIS

Au 2 aout 2025 les clubs suivants ne sont pas engagés,

SC ARTESIEN B - SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN - AS FREVENT - US MONCHY BRETON - ES OURTON
- US PAS B - US ST POL C - FC VALHUON.

Des modifications de participation à cette coupe pourront être amenées après parution des groupes.

VETERANS

Suite à la réception des engagements des clubs à la date du 31 juillet 2025 et après vérification de ces engagements à la date du 2 août 2025, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes Vétérans.

Les équipes suivantes ont refusées leur engagement en championnat et les différentes coupes Vétérans :

FC ATREBATE - FC CALONNE F6 - ES HAINES - FC HINGES - USA LIEVIN - USSM LOOS - FC MERICOURT - AS ROCLINCOURT.

Coupe ARTOIS Vétérans - Challenge Jacques PENNINCK

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats Vétérans du District.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

US ANNEZIN - FC BEAUMONT - AS BEAURAINS - AS BERNEVILLE - STADE BETHUNE - US BEUVRY -
US BIACHE - US BILLY BERCLAU - Car BILLY MONTIGNY - AS BREBIERES - US RUCH CARVIN - UC
DIVION - ES DOUVRAIN - USO DROCOURT - AAE EVIN - SC FOUQUIERES - US GONNEHEM - US
GRENAY - CS HABARCQ - UAS HARNES – O. HENIN - STADE HENIN - FC HERSIN - US IZEL les
ESQUERCHIN - FCE LA BASSEE - ES LAVENTIE - AS LENS - US LESTREM - AFC LIBERCOURT - CS
DIANA LIEVIN - ESP CALONNE LIEVIN – O. LIEVIN - AS LOISON - AS MAROEUIL - US MONCHY au BOIS

- FC MONTIGNY - FC RICHEBOURG - AS LYSSOIS - US ROUVROY - AS SALOME - FC SERVINS VERDREL - ES ST LAURENT FEUCHY - SC ST NICOLAS - ENT VERQUIN - US VIMY.

Au 2 août 2025 les équipes suivantes ne sont pas engagées en championnat dès régulation de leur engagement ils seront incorporés dans cette coupe.

FC ANNAY – AS PTT ARRAS - AAE AUBY - US CHT AVION - FC CHARCOT BULLY - US CROISILLES - ES ELEU - ESC ILLIES AUBERS - AS SAILLY LABOURSE - FC TILLOY.

A ce jour pour cette saison 45 équipes peuvent participer à la Coupe d'ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK.

Coupe Vétérans Léonce LOYEZ

RAPPEL : Réservé aux équipes éliminées de la coupe Vétérans Challenge Jacques PENNINCK.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :

US ANNEZIN - AS BERNEVILLE - STADE BETHUNE - US BEUVRY - US BIACHE - US BILLY BERCLAU - Car BILLY MONTIGNY - AS BREBIERES - US RUCH CARVIN - UC DIVION - ES DOUVRIIN - USO DROCOURT - SC FOUQUIERES - US GONNEHEM - CS HABARCQ - UAS HARNES - STADE HENIN - FC HERSIN - US IZEL les EQUERCHIN - FCE LA BASSEE - AS LENS - US LESTREM - AFC LIBERCOURT - CS DIANA LIEVIN - ESP CALONNE LIEVIN – O. LIEVIN - AS LOISON - AS MAROEUIL - US MONCHY au BOIS - FC MONTIGNY - AS LYSSOIS - US ROUVROY - FC SERVINS VERDREL - ES ST LAURENT FEUCHY - ENT VERQUIN.

Les équipes suivantes ne sont pas engagées en coupe Vétérans Léonce LOYEZ :

FC BEAUMONT - AS BEAURAINS - AAE EVIN - US GRENNAY - O. HENIN - ES LAVENTIE - FC RICHEBOURG - SC ST NICOLAS - AS SALOME - US VIMY.

Au 2 août 2025 les équipes suivantes ne sont pas engagées en championnat si engagement ils sont priés d'avertir la commission des coupes.

FC ANNAY – AS PTT ARRAS - AAE AUBY - US CHT AVION - FC CHARCOT BULLY - US CROISILLES - ES ELEU - ESC ILLIES AUBERS - AS SAILLY LABOURSE - FC TILLOY.

A ce jour pour cette saison 36 équipes peuvent participer à la Coupe Vétérans Léonce LOYEZ.

Coupe TERNOIS Vétérans

RAPPEL : Article 1 du règlement des coupes

Particularité 1 : Une coupe ne pourra se dérouler que si au moins six équipes sont engagées.

N'est engagé à ce jour : US MONCHY au BOIS.

Coupe ARTOIS Vétérans à 8

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de District.

Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe ARTOIS.

Les équipes suivantes ont refusé leur engagement en championnat et en coupe :

RC VAUDRICOURT KENNEDY - FC CAMBLAIN - FCE LA BASSEE - ES LAVENTIE - USO MEURCHIN - AS PONT à VENDIN - FC RICHEBOURG.

L'engagement étant obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :
FC DYNAMO CARVIN - JF GUARBECQUE - ES HAILLICOURT - ES HAISNES - FC HINGES - FCH LENS -
AS NOYELLES les VERMELLES - AS ROCLINCOURT.

Les engagés à ce jour sous réserves que les équipes soient engagées en championnat sont :
US ABLAIN - Ent ACHIET/FICHEUX - AAE AIX - ES ALLOUAGNE - ES ANGRES - OS ANNEQUIN - USA
ARLEUX - SC AUBIGNY/SAVY/CAMBLAIN l'ABBE - FC AUCHEL - AS AUCHY - AS BAILLEUL - AS
BAPAUME - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - ES BULLY - O. BURBURE - FC BUSNES - EPINOY
CARVIN - FC DYNAMO CARVIN - AS CAUCHY - US COURCELLES - FC DAINVILLE - AAE DOORGES -
JS ECOURT - FC ESTEVELLES - FC GIVENCHY - US GONNEHEM - JF GUARBECQUE - CS HABARCQ -
ES HAILLICOURT - ES HAISNES - FC HERSIN - US HESDIGNEUL - FC HINGES - US HOUDAIN - ESD
ISBERGUES - ES LABEUVRIERE - US LAPUGNOY - FCH LENS - AFC LIBERCOURT - USA LIEVIN - USSM
LOOS - US MAISNIL - EC MAZINGARBE - FC MERICOURT - FC MONTIGNY - AS NEUVIREUIL - US
NOEUX - AS NOYELLES les VERMELLES - US NOYELLES SOUS LENS - ASSB OIGNIES - AS
ROCLINCOURT - AS SALOME - ES ST LAURENT FEUCHY - US ST POL - ES STE CATHERINE - FC
THELUS - AS TINCQUIZEL - ES VENDIN - FC VERQUIGNEUL.

Au 2 août 2025 les équipes suivantes ne sont pas engagées en championnat si engagement ils sont priés
d'avertir la commission des coupes.

FC ANNAY - AFCLL BETHUNE - ES BOIS BERNARD - RC BOURS - FC BOUVIGNY - FC CHARCOT BULLY
- US CROISSETTE - AG GRENNAY - OC COJEUL - O. LA COMTE - COS MARLES - AS VALLEE de la
TERNOISE - AJ NEUVILLE - AC NOYELLES GODAULT - AS SAILLY LABOURSE - FC TILLOY.

A ce jour pour cette saison 60 équipes peuvent participer à la Coupe Artois Vétérans à 8.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel
devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours
à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais
de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le président de la commission des Coupes Seniors.

Daniel SION

